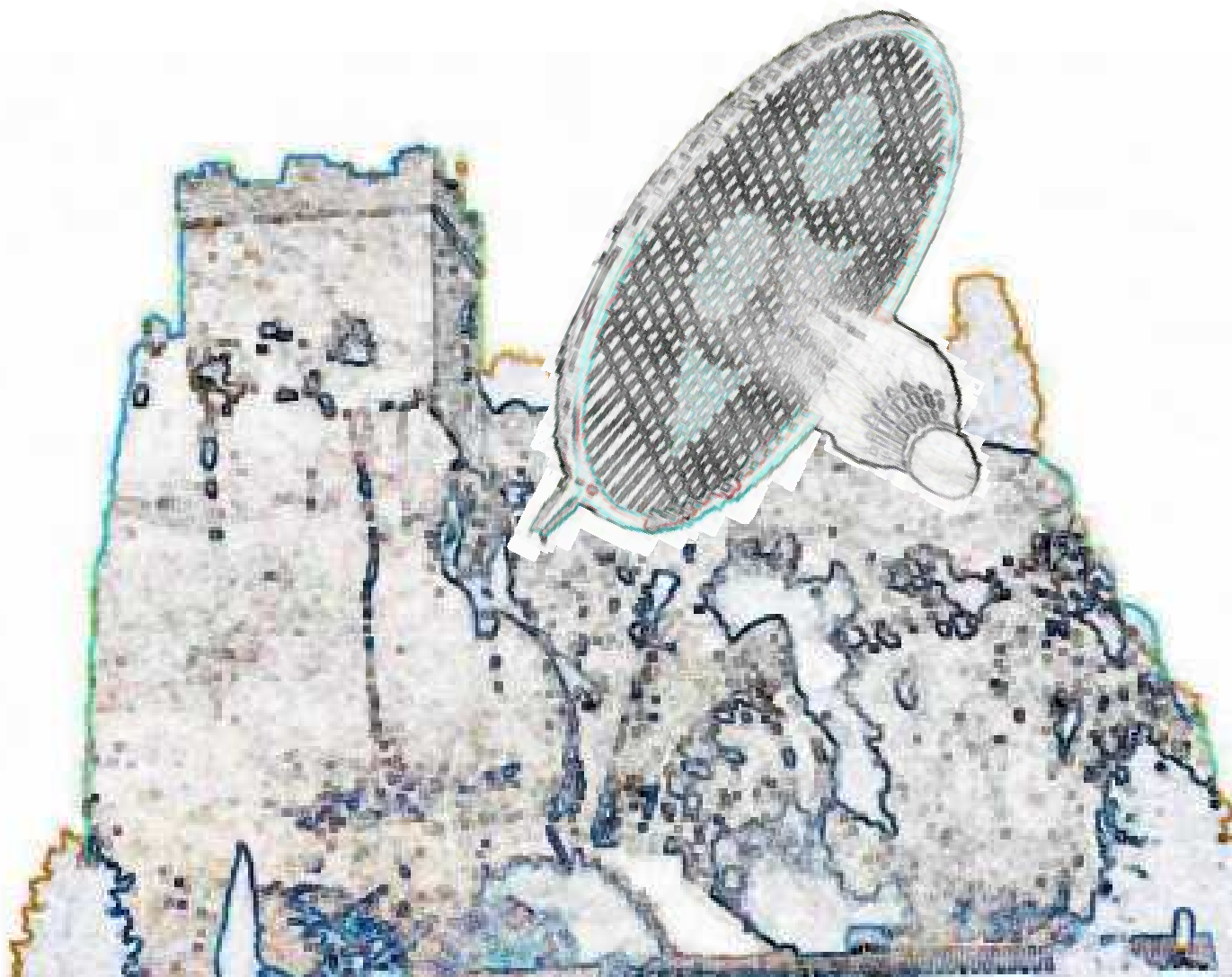


# 4<sup>ème</sup> TOURNOI DU ROCHER

*Vitrolles Badminton*



**10 & 11 MARS 2011**

*Autorisation FFBaD n° 11/12.PACA.004-TN.N.A-C13/ABCD.s.13*



ville de  
**VITROLLES**



**La Provence**



# LE TOURNOI

## ACCUEIL

**Gymnase Maurice Piot**  
Avenue Rhin-Danube / 13127 Vitrolles

**Gymnase Léo Lagrange**  
Avenue Alfred Casile / 13127 Vitrolles

## DATES & HORAIRES

### SIMPLES et MIXTES

Samedi 10 mars à partir de 08h00

### DOUBLES

Dimanche 11 mars de 08h00 à 18h

***Merci de respecter les horaires des convocations qui vous seront transmises une semaine avant la compétition.***

## CARACTERISTIQUES

Tournoi autorisé par la FFBaD

14 terrains dont 7 tapis

Tableaux ouverts aux séries A, B, C et D.

**Simple ou Mixte le Samedi et Double le Dimanche.**

Chaque joueur pourra s'inscrire dans deux catégories différentes.

**Inscriptions limitées à un tableau par jour.**

Volants officiels : Yonex Aerosensa 07

Tournoi réservé aux compétiteurs avec licence en cours de validité.

***Le règlement du tournoi sera affiché dans la salle.***

## INSCRIPTIONS

15 € - 1 tableau

18 € - 2 tableaux

**Toute inscription reçue sans règlement ne pourra être prise en compte.**

## **RECOMPENSES**

Les vainqueurs et finalistes seront généreusement récompensés, avec plus de 4000 € de chèques, lots et bons d'achat.

## **DATE LIMITE**

La clôture des inscriptions se fera **le 24 février 2012** cachet de la poste faisant foi ou par Internet : [tournoidurocher@gmail.com](mailto:tournoidurocher@gmail.com)

## **INSCRIPTIONS LIMITEES A 250 JOUEURS**

*Le comité organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions dans chaque catégorie afin de mieux d'équilibrer la répartition des joueurs.*

**Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter :**

Patrice Maffait : 04 42 418 742 / 06 18 554 526

Loïc Blois : 06 26 800 539

## **OU DORMIR ?**



***Ci-dessous un échantillon des hôtels présents sur Vitrolles et ses alentours :***

### **Hôtel Formule1**

Aéroport Marseille de Provence  
Draille des Tribales  
13127 Vitrolles

☎ 08 91 70 53 02

### **Etap Hôtel Marseille Vitrolles**

81, Boulevard de l'Europe  
ZAC de l'Anjoly  
13127 Vitrolles

☎ 08 92 68 09 71

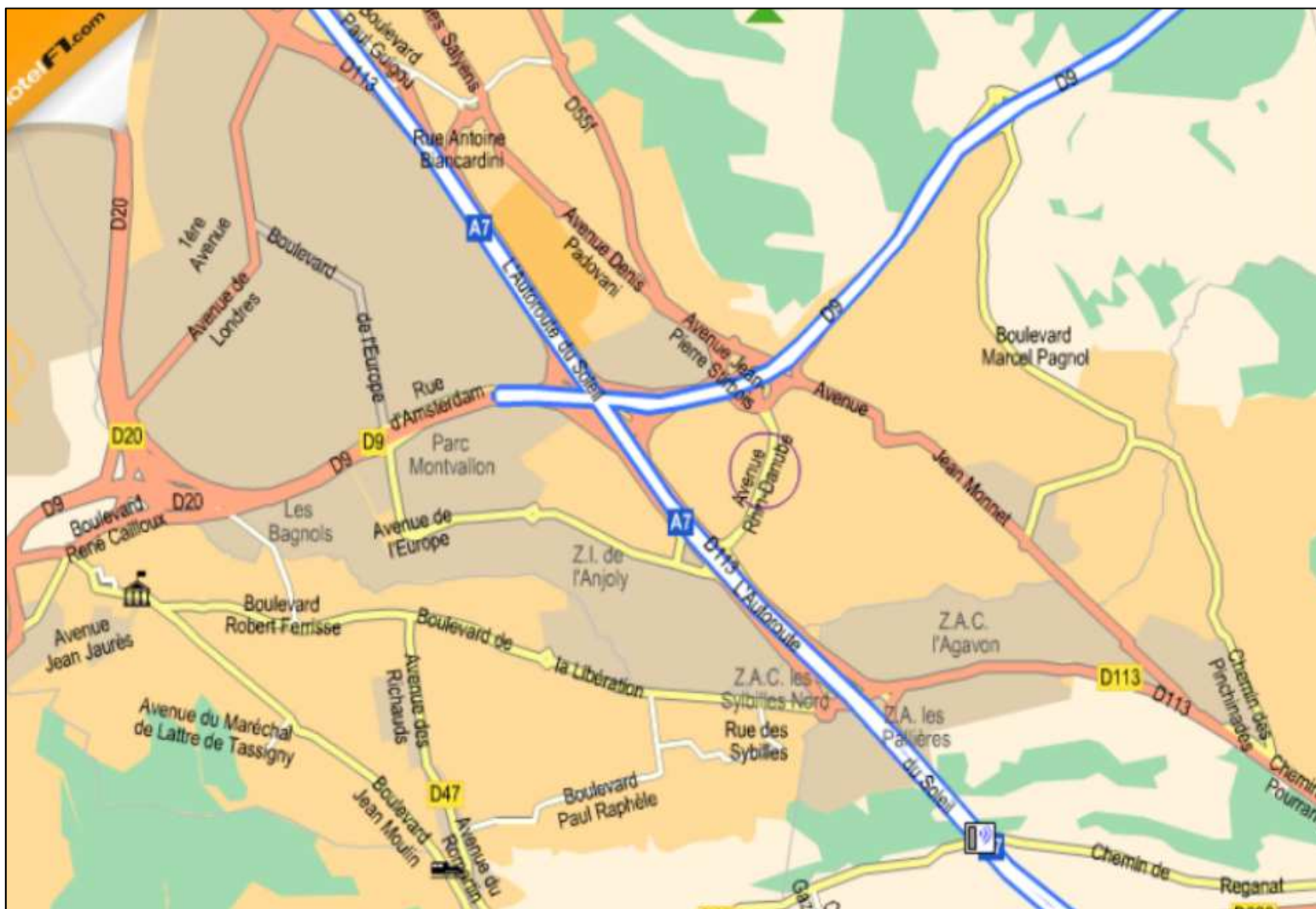
**Campanile Vitrolles Griffon**  
708 route de la seds - Griffon  
13127 Vitrolles

☎ 04 42 89 25 11

## COMMENT ACCEDER AU GYMNASE ?



**Vitrolles, 13127**



**Arrivé à Vitrolles, la direction du  
gymnase sera fléchée !**

## SUR PLACE ?



### LA BUVETTE

En ces temps de crise ☺, le club de Vitrolles pense à votre portemonnaie et met à votre disposition une buvette aux tarifs défilant toute concurrence !

Avec par exemple :

- |                               |       |
|-------------------------------|-------|
| - Sandwich (la demi-baguette) | 2 €   |
| - Boisson                     | 1 €   |
| - Croque-Monsieur             | 1 €   |
| - Gateaux (la part)           | 0.5 € |
| - Eau (1.5l)                  | 0.5 € |
| - Pizza                       | 1.5 € |
| - Crêpes au sucre             | 1 €   |
| - Crêpes nutella ou confiture | 1.5 € |
| ...                           |       |



### LE STAND DE CORDAGE

Pour tous vos besoins (cordage, volants, textiles, raquettes...), le stand **Jean Paul Sports** sera installé dans le gymnase. Sylvie vous accueillera avec le sourire pour vous conseiller et vous guider.

## Jean Paul Sports

108, cours Sextius  
13100 Aix en Provence  
04 42 96 21 35



# REGLEMENT DU 4<sup>ème</sup> TOURNOI DU ROCHER DE VITROLLES

**10 & 11 mars 2012**

- La compétition est autorisée par la FFBaD et se déroule selon les règles fixées par celle-ci (Règlement général des compétitions).
- La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de tous les articles du règlement.
- Tout participant doit être dûment licencié auprès de la FFBaD pour la saison en cours le jour du tirage au sort.
- La compétition accueille toutes les disciplines (simple/double/mixte) dans les séries D à A.
- Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 catégories différentes.
- La compétition se déroulera de la façon suivante : simple OU mixte le samedi, double le dimanche.
- Dans la mesure du possible des poules seront constituées pour chaque tableau.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions et de réunir des catégories si le nombre de participants dans chacune d'elle est insuffisant.
- Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
  - ordre d'arrivée de l'inscription sous format électronique.
  - paiement effectif des droits d'engagement,
  - joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées.
- La date limite d'inscription est le 24 février 2012.
- Le tirage au sort aura lieu le 2 mars 2012.
- Tout joueur inscrit à la compétition s'engage à payer 15 € pour un tableau, 18 € pour deux.
- Les volants sont à la charge des joueurs, en cas de litige les volants officiels du tournoi sont les Yonex AS 07.
- Les matches se dérouleront en auto-arbitrage.
- Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.
- Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel du match pour débiter la rencontre.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches en cas de nécessité avec l'accord du juge arbitre.
- Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement général des compétitions). Tout joueur doit donc être présent dans la salle une heure avant l'heure annoncée de son match.

- Seuls auront accès aux cours les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre les sets.
- Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.
- Les joueurs peuvent s'inscrire « au choix » dans un tableau sans assurance de se voir attribuer un partenaire. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription.
- Le temps de repos minimum entre deux matches est de 20 minutes.
- Tout volant touchant une infrastructure ou tout élément amovible de la salle sera compté faute, sauf au service où il sera remis 1 fois.
- Tout joueur souhaitant s'absenter du tournoi doit le signaler au juge arbitre.
- Le juge arbitre est désigné par le comité organisateur. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.
- Le juge arbitre responsable du tournoi est Joëlle Moquillon.
- Le comité organisateur de la compétition décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de matériel, d'accident ou d'incident.
- En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.

***Chaque joueur inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir Règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la commission Régionale des Tournois de la ligue de Badminton.***